



LES TROPHÉES INPI FÊTENT LEURS 30 ANS DÉCOUVREZ LES FINALISTES DE CETTE ÉDITION SPÉCIALE

15 PME ET START-UP SONT EN COURSE
POUR INCARNER L'INNOVATION À LA FRANÇAISE

Créés en 1991, **les Trophées INPI célèbrent cette année leur 30^{ème} anniversaire. Ils ont récompensé, en trois décennies, des entreprises emblématiques de l'innovation française** - citons par exemple Fermob, Devialet, Nuxe ou encore Moustache Bikes - **qui se distinguent par le rôle essentiel de la propriété industrielle dans leur stratégie de développement** et améliorent ainsi leur compétitivité.

A l'occasion de cette édition anniversaire, et afin de mieux correspondre aux enjeux économiques actuels, **les Trophées INPI se réinventent** ; ils récompenseront cette année des PME et start-up dans chacune des catégories suivantes :

« **Export** », « **Industrie** », « **Innovation responsable** », « **Recherche partenariale** » et « **Start-up** ».

Rappelons que ce sont nos chargés d'affaires en propriété industrielle, présents dans chacune des régions françaises pour rencontrer les entreprises et les accompagner dans leur démarche de propriété industrielle, qui repèrent, au fil de l'année, les entreprises innovantes et prometteuses susceptibles de concourir.

Les entreprises sélectionnées remplissent alors un dossier, et un jury interne choisit trois entreprises pour chaque catégorie. **Ce sont ces 15 finalistes que nous sommes heureux de vous présenter aujourd'hui.**

Dans un second temps, un jury composé d'une quinzaine d'experts de l'innovation (cf. détail page suivante), désignera un lauréat dans chaque catégorie.

Les Trophées INPI soulignent la capacité des entreprises à gérer leurs actifs immatériels et à en tirer parti dans leur stratégie de développement (CA, emplois, nouveaux produits, activité à l'export, partenariats, levées de fonds...). Découvrez les histoires inspirantes de nos finalistes, qui ont fait de l'innovation un pilier de leur croissance, en menant une politique de propriété industrielle volontaire et cohérente.

RENDEZ-VOUS LE 25 NOVEMBRE POUR DÉCOUVRIR LES LAURÉATS !

HÉLÈNE SZULC, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE TECH SUB, PRÉSIDENTE DE L'ÉDITION 2021



Hélène Szulc nous fait l'honneur d'être la présidente des Trophées INPI 2021. C'est elle qui mènera les débats et les votes du jury cette année.

Passionnée d'environnement, elle fonde son entreprise, *Tech Sub* avant même la fin de ses études à Sciences Po Lille. La société, créée en 1995 avec trois associés, développe des nouvelles solutions autour du métier de scaphandrier et conçoit des nouvelles techniques de travaux subaquatiques.

Aujourd'hui implanté dans plusieurs régions françaises, le groupe compte trois filiales : *Aquago*, spécialisée dans la gestion et la restauration des milieux aquatiques pollués, *Aquagéo Etanchéité* qui réalise et réhabilite des ouvrages étanches pour le stockage de liquides et de solides, et *Altabyss*, filiale de l'entreprise aux Émirats arabes unis. **Tech Sub a été entreprise lauréate des Trophées INPI en 2008.**

Hélène Szulc est également impliquée dans deux instances professionnelles - le Syndicat national des entrepreneurs de travaux immergés (SNETI) et la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) - pour défendre la sécurité des salariés de son secteur d'activité. Elle a notamment contribué à la rédaction de l'arrêté de septembre 2017 relatif aux travaux hyperbares, rendant obligatoire à l'ensemble des entreprises réalisant ce type de travaux l'obtention d'une certification. Très concernée par les problématiques de la propriété industrielle, elle a siégé au conseil d'administration de l'INPI de 2010 à 2016. En juin 2021, elle a reçu la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

« C'est un grand honneur de présider le jury des Trophées de l'INPI cette année. En tant qu'ancienne lauréate, je prends toute la mesure de l'importance de ce Trophée pour les entreprises innovantes. **L'innovation est un processus vital, comme dans le monde vivant.** C'est ce qui permet une évolution et une adaptation perpétuelle au monde dans lequel nous évoluons. **Et la propriété intellectuelle fait partie des outils juridiques de l'entreprise : il est indispensable de s'interroger avec l'aide de spécialistes sur les opportunités qu'elle offre, même quand on est une petite entreprise.** Les PME et TPE négligent parfois cette analyse par méconnaissance, ou considèrent qu'elles ne sont pas de taille à défendre leurs titres. Or la propriété intellectuelle fait partie du capital immatériel de l'entreprise, et participe à sa valeur patrimoniale. **Mon souhait, à travers les Trophées INPI, est de proposer des exemples de réussite dont pourront s'inspirer les entrepreneurs français, quel que soit leur secteur d'activité.** »

UN JURY PRESTIGIEUX

Le jury, reflet de l'écosystème de l'innovation française, est composé de personnalités et d'experts, issus des secteurs privés et publics.

INPI : Pascal Faure, directeur général

ADEME : Nadia Boeglin, directrice de la transition écologique des grands comptes

Afnor : Isabelle Rimbart, directrice adjointe

APCI-Promotion du design : Dominique Sciamma, président

Association Les Déterminés : Moussa Camara, fondateur

Association des praticiens du droit des marques et des modèles (APRAM) : Julien Delucenay, vice-président

Association française des spécialistes en propriété industrielle (ASPI) : Géraldine Guéry-Jacques, vice-présidente

Bpifrance : Sophie Rémont, directrice de l'expertise et des programmes

Business France : Didier Boulogne, directeur général délégué Export

CCI France : Frédéric Lonchambon, responsable du pôle Développement des entreprises et de territoires

Compagnie nationale des conseils en propriété industrielle (CNCPI) : François Delumeau, vice-président

Conseiller en stratégie d'innovation : Olivier Ezratty, consultant et blogueur

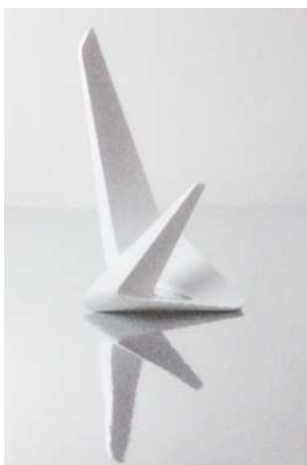
Delta Dore, lauréat des Trophées INPI 2020 : Philippe Chouanne, responsable propriété intellectuelle

Direction Générale des Entreprises (DGE) : Olivier Deschildre, chef de projet « innovation et propriété industrielle »

Direction Générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) : Juliette Thomas, cheffe du département action régionale

Réseau Curie : Stéphanie Kuss, directrice générale

Union des fabricants (Unifab) : Christian Peugeot, président



Les Trophées INPI ont été conçus et réalisés par le designer français Ora-ïto.

CATÉGORIE EXPORT



CROSSJECT (Dijon, Bourgogne-Franche-Comté) L'AUTO-INJECTION SANS AIGUILLE

Créé en 2001, Crossject ambitionne de devenir le leader mondial des médicaments d'urgence auto-administrés. Le laboratoire développe un système breveté d'auto-injection sans aiguille baptisé « Zeneo », qui propulse le médicament à travers la peau grâce à un générateur de gaz sous pression. Le produit est alors injecté en moins d'un dixième de seconde. Après avoir conçu ce système d'injection révolutionnaire à usage unique, l'entreprise développe aujourd'hui des produits pharmaceutiques à injecter pour traiter des situations d'urgence : crise d'épilepsie, migraine sévère, choc allergique, overdose, crise d'asthme ... Actuellement en phase d'industrialisation, la société dijonnaise a déjà signé plusieurs accords d'exclusivité et de distribution, notamment aux Etats-Unis, au Canada et en Allemagne. Elle porte une attention toute particulière à la protection de ses innovations dans ses zones de développement. « Protéger nos innovations est impératif pour garantir notre attractivité. Nous avons bâti une solide et durable stratégie de propriété industrielle avec plus de 400 brevets et 170 marques déposés en France et à l'international. Etre nommé aux Trophées INPI est une reconnaissance du travail de nos équipes et de nos efforts en Recherche & Développement. Crossject fête cette année ses 20 ans : être lauréat serait un symbole très encourageant pour nous ! » **s'enthousiasme Patrick Alexandre, fondateur et président du Directoire.**

crossject.com

- Date de création : 2001 • 105 salariés • CA 2019 : 500K € / CA à l'export : 500K € / Budget R&D : 4,6M €
- 422 brevets français et internationaux / 170 marques françaises et internationales / 3 dessins & modèles



PROLUDIC (Vouvray, Centre-Val de Loire) DES AIRES DE JEUX AUX UNIVERS UNIQUES ET RICHES D'HISTOIRES

Proludic est un des leaders européens d'équipements de jeux et de sport de plein air. La PME propose à ses clients - collectivités, écoles, résidences de vacances et centres commerciaux - des installations ludiques, innovantes, durables et personnalisables. Elle conçoit ses produits en tenant compte des évolutions technologiques et sociétales, ainsi que des besoins spécifiques de l'enfant. L'entreprise, dont le siège social et un site de production sont à Vouvray, est présente dans plus de 50 pays. A ce jour, elle a aménagé plus de 100 000 espaces de loisirs. Proludic consacre plus de 20 000 heures par an à l'innovation, un investissement de taille qui la pousse à systématiquement déposer ses nouveaux modèles sur leurs marchés. « Il nous tient particulièrement à cœur de protéger nos investissements consacrés à l'innovation. Face à une recrudescence des cas de contrefaçon ces dernières années, en particulier sur les marchés internationaux, le dépôt de dessins & modèles est systématique chez nous. Cette nomination aux Trophées INPI nous permettra de renforcer cette stratégie. » **témoignent Denis Le Poupon, et son fils, Philippe Le Poupon, respectivement président et vice-président de la société.**

proludic.fr

- Date de création : 1988 • 300 salariés • CA 2021 : 70M € dont 52 M€ réalisés à l'export • 26 marques françaises et internationales / 187 dessins & modèles



VAONIS (Clapiers, Occitanie) UN TÉLESCOPE CONNECTÉ, POUR QUE L'UNIVERS SOIT À LA PORTÉE DE TOUS

Créée en 2016, la start-up montpelliéraine ambitionne de rendre accessible l'observation de l'univers au plus grand nombre grâce à ses « smart télescopes », soit des stations d'observation connectées facilement pilotables depuis un smartphone. Alliant électronique, optique et mécanique de haute précision, ces télescopes nouvelle génération offrent à leurs utilisateurs une expérience simple et conviviale autour des étoiles : la découverte des galaxies, nébuleuses et amas d'étoiles qui composent notre univers. Intelligentes et automatisées, les stations se calibrent automatiquement sur le ciel et trouvent en quelques minutes les objets célestes qu'elles peuvent immortaliser en photos, grâce à un capteur intégré. « Nos propositions sont uniques sur le marché de l'observation de l'univers, c'est pourquoi nous les protégeons par des dépôts de marques et de dessins & modèles, **confie Cyril Dupuy, fondateur et PDG.** La propriété industrielle permet de se protéger de la concurrence, mais aussi de valoriser le travail réalisé par les équipes. Cette nomination aux Trophées INPI est une reconnaissance de nos investissements depuis la création de l'entreprise, ainsi qu'une reconnaissance de la qualité de nos produits à travers le monde. »

vaonis.com

- Date de création : 2016 • 19 salariés • 4 marques / 2 dessins & modèles

CATÉGORIE INDUSTRIE



BIORET AGRI (Nort-sur-Erdre, Pays de la Loire) L'INNOVATION AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Bioret Agri est une entreprise familiale spécialisée dans le bien-être animal, en particulier de la vache laitière, et qui s'engage pour un élevage durable. Depuis 1993, la PME développe des technologies de confort permettant de réduire le stress des animaux d'élevage et ainsi hygiène, santé et productivité : couloir de circulation, marche d'alimentation, revêtement pour box... Elle travaille aussi sur la

réduction des gaz à effet de serre en contrôlant les émanations ammoniacales et de CO₂. A ce jour, elle est la seule entreprise fabricante de matelas pour vaches en France. Dernière nouveauté : un matelas à eau éco-conçu permettant à la fois de réguler la température corporelle des vaches et de récupérer l'énergie zoothermique pour la transformer en énergie. « L'élevage est un milieu compétitif et réglementé qui nécessite une protection accrue. Dans ce contexte, la propriété industrielle est, pour nous, un outil qui rassure autant les importateurs que les distributeurs. **souligne Jean-Vincent Bioret, gérant et PDG.** Toutes nos innovations aboutissent à des dépôts de titres de propriété industrielle car c'est aussi un moyen de valoriser le travail de nos équipes. Cette nomination aux Trophées INPI conforte notre choix de miser sur l'innovation. »

bioret-agri.com

● *Date de création : 1993* ● *CA 2021 : 21M € / Budget R&D : 450K €* ● *78 demandes et brevets français et internationaux / 26 demandes et marques françaises et internationales / 1 dessin & modèle communautaire*



EXOTEC (Lille, Hauts-de-France) DES ROBOTS QUI SE DÉPLACENT EN 3D

Exotec développe des solutions robotiques innovantes pour les entrepôts, de e-commerce notamment. La PME lilloise a développé un système de préparation de commande automatisé, consistant en une flotte de robots pouvant se déplacer en trois dimensions dans les entrepôts et équipés d'un bras de « picking » robotisé. Ces « robots 3D » capables de saisir les articles disposés dans des bacs stockés jusqu'à

12m de haut, a permis à l'entreprise d'émerger rapidement sur le marché de l'automatisation en logistique, notamment sur les marchés de la pharmacie et de l'alimentaire. Alliant robotique et logiciel pour plus d'efficacité et de flexibilité, le système a déjà convaincu une trentaine de grands groupes du monde entier. « Depuis notre création, nous avons fait de l'innovation un de nos piliers de développement en France et à l'international. Elle participe à la valorisation de l'entreprise, permet de prendre une longueur d'avance par rapport à la concurrence et peut être une réelle arme de défense. Nous sommes extrêmement fiers de cette nomination aux Trophées INPI. » **confie Romain Moulin PDG et co-fondateur.**

exotec.fr

● *Date de création : 2015* ● *350 salariés* ● *CA 2021 : 105M € / CA à l'export : 64M € / Budget R&D : 10,5 M€* ● *15 brevets français et internationaux / 4 marques françaises et internationales*



ISORG (Limoges, Nouvelle-Aquitaine) SPÉCIALISTE DES CAPTEURS D'EMPREINTES DIGITALES

Isorg est la première société au monde à concevoir des capteurs photoniques basés sur l'électronique organique : après avoir investi dans le développement de matériaux organiques, de procédés de déposition par impression, ainsi que dans les circuits intégrés et les algorithmes d'imagerie, l'entreprise a mis au point un dispositif qui permet de détecter des empreintes digitales sur toutes les surfaces. Parmi les

nombreuses applications possibles, elle a fait le choix de se concentrer sur l'imagerie d'empreintes digitales de grande surface, non seulement pour la téléphonie mobile mais aussi pour les applications professionnelles : police, contrôle d'accès, sécurité aux frontières, vérification d'identité, imagerie médicale X-ray ... Récemment certifiée par le FBI sur son module dédié aux applications de sécurité biométrique, la société limougeaude prévoit une commercialisation de ses produits courant 2022. « La propriété industrielle nous a permis de nous protéger face à une concurrence parfois peu scrupuleuse aux vues des enjeux de business sur ces marchés, mais aussi de mesurer la qualité de nos développements et de démontrer à nos investisseurs notre avance technologique. Cette nomination aux Trophées INPI est pour tous les collaborateurs une reconnaissance hors-norme. Elle nous encourage à continuer nos investissements. » **témoigne Jean-Yves Gomez, directeur général.**

isorg.fr

● *Date de création : 2010* ● *73 salariés* ● *Budget R&D : 5 500K €* ● *125 brevets français et internationaux*

CATÉGORIE INNOVATION RESPONSABLE



EXOES (Gradignan, Nouvelle-Aquitaine) DES TECHNOLOGIES DE GESTION THERMIQUE POUR LA VOITURE DU FUTUR

Basée à Gradignan, Exoes est une PME experte de la gestion thermique du secteur automobile. Son objectif : démocratiser le marché de l'électrique pour réduire l'impact environnemental des transports. De la voiture aux camions, en passant par les bus et une partie de l'aéronautique, l'ensemble des transports va s'électrifier dans les 15 ans à venir. Leur performance et leur sécurité passent par leur gestion thermique avancée : il faut refroidir les composants (batteries, électroniques, moteurs électriques) pour augmenter l'autonomie du véhicule et réduire le temps de recharge. Exoes propose des batteries, des piles à combustible à hydrogène ou encore des pompes à chaleur, basées sur des technologies zéro émission. « *La propriété industrielle nous différencie par rapport à nos concurrents : une innovation technologique protégée garantit une avance sur le marché à nos clients et la possibilité de l'exploiter. Cela nous a aidés lors de levées de fonds, notamment pour convaincre et rassurer les investisseurs. Cette nomination aux Trophées INPI est une marque de reconnaissance et de crédibilité en France et à l'étranger.* » **témoigne Arnaud Desrentes, PDG.**

exoes.com

● Date de création : 2009 ● 23 salariés ● CA cible 2021 : 3M € / Budget R&D : 0,5M € ● 20 brevets / 1 marque



HOFFMANN GREEN (Rives-de-l'Yon, Pays de la Loire) VERS UN CIMENT BAS CARBONE

Hoffmann Green produit et commercialise des ciments à très basse empreinte carbone, six fois moins polluants que le ciment traditionnel, grâce à un processus de production à froid innovant. Celui-ci permet de produire du ciment sans clinker - base du ciment gris très polluante - en utilisant des coproduits industriels issus de l'économie circulaire. Grâce à ce ciment « vert », la PME vendéenne souhaite répondre aux besoins urgents de décarbonisation de l'industrie du ciment, 2e industrie la plus polluante au monde. L'entreprise s'est introduite en bourse sur le marché Euronext Growth en 2019 et a levé 75 millions d'euros pour financer l'augmentation de sa capacité de production. Elle prévoit ainsi la construction de deux nouvelles usines de production, une en Vendée et une en région parisienne, pour multiplier sa capacité de production par plus de dix d'ici 2024. « *Protéger son entreprise, son savoir-faire et ses technologies à travers des dépôts de titres de propriété industrielle est très important pour notre développement, notamment à l'export, nous assure Julien Blanchard, président. Cette nomination aux Trophées INPI est en phase avec notre stratégie d'innovation. Concourir à ce prix, et avoir peut-être la chance d'être lauréat, c'est valoriser le travail de nos équipes et avoir une très belle opportunité d'exposition en France et à l'international.* »

ciments-hoffmann.fr

● Date de création : 2015 ● 30 salariés ● CA 2020 : 504K € / Budget R&D : 2,75 M€ ● 11 brevets et demandes de brevets français et internationaux / 69 marques



OLMIX (Bréhan, Bretagne) DES SOLUTIONS POUR LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

Depuis 1995, le groupe Olmix apporte aux agriculteurs des solutions naturelles pour améliorer la santé, le bien-être et la nutrition des plantes et des animaux. A partir d'algues, associées à des argiles et oligo-éléments, l'ETI bretonne propose des solutions alternatives naturelles aux intrants de synthèse utilisés dans l'agriculture : fruits et légumes sans pesticides, mais aussi viandes sans antibiotiques. La société entend ainsi favoriser la transition agricole mondiale vers de meilleures pratiques. Les solutions proposées, développées via des brevets, et dont les dénominations sont protégées par des marques, ont permis un développement international d'Olmix. L'entreprise développe par ailleurs un écosystème international de partenaires - agriculteurs, intégrateurs et distributeurs - pour la production végétale et animale dans un projet de transition agro-écologique. « *Être nommé aux Trophées INPI légitime la stratégie de propriété industrielle portée par le Groupe depuis plusieurs années. Nos innovations créent de la valeur et ont donc naturellement besoin d'être protégées pour assurer leur bon déploiement en France et à l'international. Cela nous permet aussi d'avoir une position clé sur certains marchés et de rencontrer ainsi de nouveaux investisseurs et partenaires.* » souligne **Amandine Le Coq, responsable juridique au sein de la direction juridique du Groupe.**

olmix.com

● Date de création : 1995 ● 671 salariés ● CA 2020 : 155M € / CA à l'export : 126M € ● 80 brevets et demandes de brevets français et internationaux / 195 marques et demandes de marques françaises et internationales

CATÉGORIE RECHERCHE PARTENARIALE



DEMETA (Rennes, Bretagne)

DES MATERIAUX ET MOLÉCULES HAUTES PERFORMANCES

Demeta est une société de chimie verte née d'un transfert de technologies de l'École supérieure de chimie de Rennes. La PME bretonne développe depuis 2011 des catalyseurs de nouvelles générations. L'objectif ? Simplifier la chimie et produire des matériaux et des molécules de haute performance, écoresponsables et économiques. L'entreprise développe deux plateformes technologiques : Nextene, qui permet la fabrication de matériaux de haute performance (ténacité, résistance, dureté, durabilité...) pour les applications les plus extrêmes, pour les secteurs de l'aéronautique et de l'automobile notamment, et GreenCARE, qui propose de nouveaux ingrédients écoresponsables et biosourcés pour les cosmétiques et la parfumerie. « L'intégralité de nos innovations est protégée par des dépôts de brevets afin de pérenniser nos avantages concurrentiels. Cela nous apporte une crédibilité considérable auprès des investisseurs et potentiels clients. Cette nomination aux Trophées INPI est une reconnaissance de la qualité de nos inventions et de notre stratégie de propriété industrielle. Elle reflète également notre participation active à la stratégie nationale d'innovation. » **se réjouit Patrick Piot, directeur général.**

demeta-solutions.com

• Date de création : 2011 • 21 salariés • 43 brevets et demandes de brevets français et internationaux / 3 marques



LACTIPS (Saint-Jean-Bonnefonds, Auvergne-Rhône-Alpes)

DES MATIÈRES PLASTIQUES 100% BIOSOURCÉES ET BIODÉGRABLES

La société Lactips fabrique des bioplastiques biodégradables et hydrosolubles à partir d'une protéine de lait : la caséine. Basée près de Saint-Etienne, elle développe ce polymère naturel pour remplacer le plastique et ainsi lutter contre la pollution, marine notamment. Ses propriétés techniques sont multiples et adaptées aux besoins des industriels : solubilité dans l'eau, biodégradabilité, scellabilité, performances barrières etc. Grâce à cette innovation, la start-up souhaite aider les industriels dans leur transition écologique et réglementaire et les aider à réduire leur impact environnemental. Un nouveau site de production de 2 500 m² est en cours de déploiement pour porter sa capacité de production à plus de 3 000 tonnes par an. « Notre solution est protégée par plusieurs brevets afin de la porter en toute sécurité vers la commercialisation. Grâce à cette stratégie d'innovation et de propriété industrielle, de nombreux investisseurs nous ont accordé leur confiance et ont débloqué des fonds pour développer la technologie Lactips. Être nominé aux Trophées INPI est une reconnaissance de notre savoir-faire et du travail de nos équipes. » **soulignent Marie-Hélène Gramatikoff, co-fondatrice et PDG, et Frédéric Prochazka, co-fondateur.**

lactips.com

• Date de création : 2014 • 60 salariés • Budget R&D : 2,3M € • 7 brevets / 2 marques françaises et internationales



SYNTHESIS OF NANOHYBRIDS (Dijon, Bourgogne – Franche-Comté)

DES NANOTECHNOLOGIES AU SERVICE DE L'INDUSTRIE

Synthesis of Nanohybrids ou « SON » est une jeune entreprise issue de l'Université de Bourgogne, spécialisée dans la production de nanoparticules innovantes. Elle développe des « nanoparticules fonctionnalisées » dites à priorités augmentées, ce qui permet à ces nanoparticules d'atteindre plus précisément leur cible, avec une efficacité accrue et des effets secondaires moindres. Ces nanoparticules magnétiques trouvent de nombreuses applications dans le domaine de la santé, pour le diagnostic d'une part : diagnostic in vitro, imagerie IRM et MPI (modalité d'imagerie à particules magnétiques), et pour la thérapie d'autre part : vectorisation et hyperthermie. Ces nanoparticules sont également utilisées dans le domaine de l'environnement : catalyse - un procédé crucial dans le secteur industriel qui permet d'accélérer une réaction chimique - et dépollution. « Cette année nous sommes devenus titulaires de titres de propriété industrielle, permettant une première valorisation de l'entreprise et l'entrée d'un investisseur. Pour une jeune entreprise comme la nôtre, cette nomination aux Trophées INPI est très importante. Elle nous permet de rayonner au niveau national et international. Elle est par ailleurs une reconnaissance des années de travail derrière nous, c'est très motivant pour les équipes. » **confient Jérémie Paris, président et Pierre-Emmanuel Doulain, directeur général.**

synthesisofnanohybrids.com

• Date de création : 2020 • 4 salariés • CA prévisionnel 2021 : 51K € / Budget R&D : 85K € • 4 brevets français et internationaux

CATÉGORIE START-UP



ARCHEON (Besançon, Bourgogne-Franche-Comté) L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DES SECOURS

Depuis 2018, Archeon développe et commercialise des dispositifs médicaux basés sur l'intelligence artificielle pour la médecine d'urgence et le secourisme. Ses technologies combinent portabilité, ergonomie et simplicité d'utilisation, pour aider les secouristes à prodiguer les soins en toutes circonstances. La start-up a mis au point le premier dispositif médical commercialisé au monde qui permet d'interpréter les variables de la ventilation prodiguée au patient, et de donner un retour visuel aux secouristes en temps réel. Le dispositif permet une meilleure communication et donc une meilleure prise de décision en situation d'urgence. La société apporte une attention toute particulière au développement de solutions liées aux arrêts cardiaques, première cause de mortalité au monde. D'autres projets sont en cours de développement, dont un financé par la Commission Européenne dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. « Nous sommes très heureux de faire partie des nominés Trophées INPI, cela met en lumière les efforts déployés dans la protection de nos innovations. Le domaine de la santé nécessite d'importants investissements, c'est pourquoi la propriété industrielle est primordiale pour sécuriser le développement d'une start-up comme la nôtre. » **témoigne Alban De Luca, président et co-fondateur.**

archeon-medical.com

● Date de création : 2018 ● 15 salariés ● CA 2021 : 500K € / CA à l'export : 230K € / Budget R&D : 880K € ● 9 brevets et demandes de brevets français et internationaux / 5 marques françaises et internationales



ENERGYSQUARE (Saint Mandé, Île de France) UNE RECHARGE SANS FIL PLUS EFFICACE

Créée en 2015, Energysquare développe et commercialise une technologie de charge sans fil par conduction, qui permet de recharger sans câble plusieurs appareils électroniques simultanément : ordinateur, téléphone portable, casque audio, enceinte... À la différence des solutions de charge par induction déjà sur le marché, la conduction permet une charge sans interférence, ni surchauffe, ni perte d'énergie, offrant ainsi la même efficacité et la même vitesse qu'un chargeur filaire. Il suffit de positionner l'appareil équipé sur la surface de recharge dite « pad » pour activer l'alimentation. Cette technologie est par ailleurs la première capable de charger les ordinateurs portables sans câble. Une prouesse technique qui a permis à la jeune entreprise de nouer un partenariat avec Lenovo, géant chinois de l'informatique. « Notre activité commerciale principale étant la vente de licences de notre technologie, la propriété intellectuelle est au centre de notre modèle. Elle est omniprésente dans nos décisions commerciales et nous aide à être efficaces, avec tous les bons outils. Nous sommes convaincus qu'elle est la clé du bon développement de notre entreprise : plus nous protégeons nos innovations, plus nous aurons à offrir à nos clients, assure **Timothée Le Quesne, PDG et fondateur.** Être nommé aux Trophées INPI est une récompense de nos investissements. »

energysquare.co

● Date de création : 2015 ● 14 salariés ● 9 brevets français et internationaux / 6 marques françaises et internationales



EXTRALAB (Paris, Île de France)

DES LABORATOIRES CONNECTÉS POUR CONTRÔLER LA QUALITÉ DE L'EAU

Extralab est une start-up fondée en 2019, qui travaille dans le domaine de la qualité de l'eau. Elle conçoit des stations de contrôle mobiles qui collectent et comparent en temps réel les données récoltées sur plusieurs analyses. Celles-ci permettent de vérifier la qualité de l'eau de manière plus rapide, et ainsi anticiper son évolution. Loués ou vendus, ces laboratoires mobiles s'adressent à tous les acteurs qui consomment ou gèrent de grandes quantités d'eau : collectivités, communautés de commune, instituts de recherche, grands industriels... Pour s'adapter aux besoins de chacun, Extralab a développé trois types de stations, offrant plus ou moins de prestations, et mesurant notamment : les métaux dissous, les gaz dissous, les isotopes, les concentrations des éléments ou encore les composés organiques volatils... « La propriété industrielle représente des coûts et des efforts indispensables pour pérenniser son développement et sa croissance. Elle nous permet de consolider et de protéger nos actifs d'une part, mais aussi de rassurer les potentiels clients et investisseurs. Et bien que cela représente un investissement, c'est un pari pour le futur, qui nous permet de valoriser notre entreprise. Cette nomination aux Trophées INPI est une reconnaissance du travail accompli depuis notre premier jour. » **souligne Paul Floury, PDG.**

extralab-system.com

● Date de création : 2019 ● 8 salariés ● CA 2021 : 550K € / Budget R&D : 120K € ● 1 brevet / 2 marques

LAURÉATS DES TROPHÉES INPI : QUE SONT-ILS DEVENUS ?

A l'occasion du 30e anniversaire des Trophées INPI, nous sommes allés à la rencontre d'anciens lauréats. Ils reviennent pour nous sur leur parcours depuis l'obtention de leur prix. Découvrez leurs portraits sur notre site inpi.fr.

SILAB : tous les ingrédients d'un grand succès (Saint Viance, Nouvelle-Aquitaine)

Lauréate des Trophées INPI 2002, SILAB développe, fabrique et commercialise des actifs biologiques d'origine naturelle pour les secteurs cosmétiques et dermo-cosmétiques. Créée en 1984, la PME corrézienne a su se faire une place reconnue sur le marché grâce à ses produits novateurs. [Pour en savoir plus cliquer ici](#)

BUREL Group : innover utile au profit de l'agriculture de demain (Châteaubourg, Bretagne)

Lauréate des Trophées INPI 2006, BUREL Group est une ETI familiale installée en Bretagne, spécialisée dans la conception, la production et la commercialisation de solutions de préparation du sol, de semis et de fertilisation, destinées à l'agriculture. Le groupe exporte aujourd'hui ses produits dans plus de 45 pays. [Pour en savoir plus cliquer ici](#).

Léa Nature protège ses innovations dans une démarche responsable et respectueuse de l'environnement (Périgny, Nouvelle-Aquitaine)

Lauréat des Trophées INPI 2012, Léa Nature est une entreprise familiale spécialisée dans la fabrication de produits alimentaires et cosmétiques, biologiques et naturels. Depuis près de 30 ans, l'ETI ne cesse de se diversifier et d'élargir son offre, toujours dans le scrupuleux respect de la planète et de ses habitants. [Pour en savoir plus cliquer ici](#).

Décollage réussi pour Expliseat (Paris, Île-de-France)

Lauréat des Trophées INPI 2017, Expliseat est le spécialiste du siège d'avion ultra léger. 50 % plus léger que le siège d'avion conventionnel à confort équivalent, il permet aux compagnies aériennes de réduire leurs émissions de CO2, ou de transporter plus de passagers et de fret. [Pour en savoir plus, cliquer ici](#).

À PROPOS DE L'INPI

Au-delà de son action d'enregistrement et de délivrance de titres (brevets, marques, dessins et modèles), l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) agit en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de valorisation de l'innovation et de ses enjeux. L'Institut accompagne tous les innovateurs pour qu'ils transforment leurs projets en réalisations concrètes, leurs innovations en valeur. Établissement public autofinancé et placé sous la tutelle du ministère en charge de la propriété industrielle, l'INPI participe également activement à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de la propriété intellectuelle, du soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises tout comme de la lutte anti-contrefaçon. Dépositaire de tous les titres de propriété industrielle déposés en France et des données du Registre National du Commerce et des Sociétés, l'INPI diffuse plus de 56,7 millions de données ouvertes, libres et réutilisables. L'INPI est désormais l'opérateur du guichet pour les formalités des entreprises (créations, modifications, cessations). Enfin, l'INPI est en charge de l'homologation des indications géographiques artisanales et industrielles.



inpi.fr – data.inpi.fr – guichet-entreprises.fr

Suivez INPI France :



#TROPHEESINPI

Contacts presse :

INPI

Anne-Sophie Prusak : 01 56 65 85 80 / 06 60 69 54 17 aprusak@inpi.fr

Amaria Lahmri : 01 56 65 81 81 alahmri@inpi.fr

L'agenceRP

Camille Bernisson : 07 64 44 14 49

Lucille Lavigne : 06 98 62 07 92 inpi@lagencerp.com.